



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : SIERC DU VEXIN : MODIFICATION DES STATUTS PORTANT SUR L'ARTICLE 6
Modification du nombre de Titulaire et Suppléant

Lors de son assemblée du 25 janvier 2021, le président du SIERC propose la modification des statuts concernant le nombre de délégués Titulaires et Suppléants, au nombre de DEUX chacun actuellement, et de passer à UN Délégué Titulaire et UN Délégué Suppléant.

VU la délibération de l'organe délibérant le 25 janvier 2021 approuvant la modification des statuts, sur l'article 6, du SIERC du Vexin,
ET de passer à UN délégué Titulaire et Un délégué Suppléant,

VU les Titulaires siégeant actuellement au sein du SIERC :

- Antonio DA COSTA
- Frédéric MARCHAND

VU les Suppléants siégeant actuellement au sein du SIERC :

- Benoît COQUILLARD
- Laurence ROCHAS

Le conseil après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE PROPOSE :

- TITULAIRE : Antonio DA COSTA
- SUPPLEANT : Frédéric MARCHAND

Siègeront désormais aux assemblées du SIERC.

Fait et délibéré le 12 avril 2021
Le Maire
Daisy DESLANDES

Pour copie certifiée conforme.

Nombre de conseillers	
-En exercice:	11
-Présents :	10
-Votants :	11
-Pouvoirs :	1